

**Avis aux parents des élèves de l'école communale du Mont-Saint-Jean**

**OBJET** : Présentation du service ATL : **A**ccueil **T**emps **L**ibre

Chers parents,

Par la présente, nous souhaitons vous présenter le service **Accueil Temps Libre** communal qui coordonne les moments en dehors du temps scolaire et du temps familial, à savoir :

- **l'accueil extrascolaire** : qui correspond à l'accueil de vos enfants au sein de l'établissement scolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi ainsi que sur le temps du midi ;
- **le centre récréatif**, pendant les vacances scolaires (sauf celles d'hiver), dans une des deux écoles communales ou au hall sportif du centre ;
- **l'école des devoirs** (les lundis, mardis, jeudis, de 15h45 à 17h45, au Centre culturel) ;
- **les activités parascolaires.**

**1. L'accueil extrascolaire**

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe d'accueillants de l'école se compose comme suit :

Accueil / 1 <sup>ères</sup> maternelles	Laurence – Sylvie – Valérie - Aurore
2 <sup>èmes</sup> maternelles	Geneviève – Jennifer
3 <sup>èmes</sup> maternelles	Sara – Katia
1 <sup>ères</sup> , 2 <sup>èmes</sup> , 3 <sup>èmes</sup> primaires	Véronique – Jila – Micheline
4 <sup>èmes</sup> , 5 <sup>èmes</sup> , 6 <sup>èmes</sup> primaires	Johnny – Armelle – Michaël

*En fonction des besoins du service, il se peut qu'il y ait des changements dans la constitution de l'équipe.*

Les accueillants sont sous la responsabilité de Madame Amandine VAN BELLINGHEN, en charge de l'organisation de l'accueil extrascolaire, tant au niveau organisationnel que pédagogique.

Elle est soutenue dans ses missions par Monsieur Michaël DEBEYS, qui est le référent à la gestion des situations de conflits au sein de l'école. Il est donc un référent pour les élèves, les parents et les membres du personnel, en cas de conflits sérieux, et ce dans un souhait de prévenir toutes formes de violences et de harcèlement.

En cas de question, n'hésitez pas à les contacter via l'adresse courriel suivante : [aes@waterloo.be](mailto:aes@waterloo.be) et/ou 02/352.98.73.

Les **horaires** de l'accueil extrascolaire, ainsi que la **participation financière** des parents, sont fixés comme suit :

- **Matin** : de 7h à 8h30 (**gratuit**)
- **Encadrement des repas et de la pause midi** : **gratuit**
- **Après-midi** : de 15h20 à 18h30 (**1,00€ à partir de 15h45 et jusqu'à 17h15 + 0,50 € supplémentaire pour les enfants restant au-delà de 17h15**)  
Le vendredi les cours se terminent à 14h30, sauf pour les enfants d'accueil, où la fin des cours reste fixée à 15h20.
- **Le mercredi** : de 12h20 à 18h30 (**1,00 € à partir de 12h45 et jusqu'à 17h15 + 0,50 € supplémentaire pour les enfants restant au-delà de 17h15**)  
**! Attention !** En ce qui concerne les enfants qui mangent un repas chaud le mercredi, merci de ne pas venir les récupérer avant la fin du repas, soit 13h pour les maternelles et 13h15 pour les primaires.
- **L'accueil extrascolaire se termine à 18h30** avec la fermeture de l'établissement.  
**En toutes circonstances, une pénalité de retard de 5€ par ½ heure et par enfant sera réclamée aux parents qui arrivent après 18h30.**

**Quand vous venez récupérer votre(vos) enfant(s)**, nous vous demandons de vous présenter aux accueillants à votre arrivée et de présenter le QR code de votre/vos enfant(s). Ceci est indispensable pour des raisons comptables mais avant tout de sécurité !